



PROJET PÉDAGOGIQUE

La magie de la vie

Explorer, comprendre,
respecter et s'émerveiller
chaque jour !

🏠 Observer

🔍 Découvrir

🌿 Expérimenter

💚 Protéger

ALSH les Pitchoun'nets,
accueil périscolaire

➤ Année 2026/2027 ⇐



VILLE DE
CASTECULIER

SOMMAIRE

La structure.....	3
La période d'ouverture	4
Le public	
Le personnel d'encadrement	5
Le fonctionnement du centre	6
Une journée type	7

Présentation du projet

Introduction, Rappel des objectifs du projet éducatif	8
Les Objectifs de la structure :	
1. Les intentions éducatives	9
2. Les objectifs opérationnels.....	10
3. Accueil des enfants handicapés	
4. Projet d'animation	11
Des activités de sensibilisation.....	12
Les évènements de l'année	13
Les besoins de l'enfant	14
L'organisation, l'évaluation	15

LA STRUCTURE :

L'accueil de loisirs municipal « les pitchoun'nets » est ouvert depuis septembre 2002 et bénéficie des installations existantes de l'école maternelle.

Depuis le printemps 2006, le centre de loisirs bénéficie de nouveaux locaux, juxtaposés à l'école maternelle.

Ce bâtiment dispose :

- ☺ 2 grandes salles
- ☺ de sanitaires adaptés aux petits
- ☺ d'une petite cuisine
- ☺ d'une salle de sieste
- ☺ d'un préau
- ☺ d'une grande cour de récréation (*une partie goudronnée et une partie avec gazon équipée de jeux*)

Le centre de loisirs ayant sa propre structure, peut aménager sa salle librement (coin lecture, coin cuisine, coin voiture...)

Les structures communales pouvant être fréquentées par les enfants du centre :

- La salle des fêtes
- Les salles de sport (basket, tennis...)
- La bibliothèque municipale



LA PÉRIODE D'OUVERTURE :

Accueil périscolaire :

Il fonctionne durant la période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Il fonctionne les mercredis de 7h30 à 18h30

A l'école élémentaire : le local est le groupe scolaire élémentaire et principalement, le réfectoire.

Accueil de loisirs sans hébergement :

Il est ouvert durant les périodes de vacances scolaires (4 ou 5 semaines pendant les vacances d'été).

Fermeture : une semaine à Noël et au mois d'août

LE PUBLIC

Le centre d'accueil périscolaire accueille les enfants de l'école maternelle (enfants âgés de 3 à 6 ans).

Le Centre de Loisirs accueille également les enfants âgés de 3 à 6 ans de la commune Castelculier et de St Pierre de Clairac et également d'autres communes selon les disponibilités.

Les enfants de 3 ans doivent être scolarisés dans une école maternelle,

Les enfants de 6 ans sont accueillis avant leur passage au CP, jusqu'à la fin des vacances d'été.



Echanges intergénérationnels

LE PERSONNEL D'ENCADREMENT :

Les animateurs sont des employés territoriaux de la commune de Castelculier, la majorité des animateurs sont ATSEM pendant le temps scolaire, ce qui a pour avantage de bien connaître le public des tout-petits.

Directrice : M^{me} MAZOYER Christine, titulaire du BEATEP (Brevet d'Etat d'animateur technicien Education Populaire) , du BAFA, du D.U littérature jeunesse, Obtention concours d'Animateur Territorial de la Fonction Publique.

Directrice adjointe : Mme ETIENNE Aurélie, titulaire du CAP petite Enfance, BAFA en cours

Animateurs : M. LAYEC Nicolas, titulaire du BEESAPT
M^{me} DUMON Anaïs, titulaire du BAFA,
M^{me} LIVRAN Marie Paule, titulaire du BAFA
M^{me} LONGO Laure, titulaire du BAFA, CAP petite enfance et BEP sanitaire et social
M^{me} GARRIGUES Justine titulaire du CAP Petite enfance
Mme LABADIE Nathalie, titulaire du CAP Petite Enfance

L'ensemble du personnel a été formé au PSC1 (Prévention et secours civiques niveau 1) le 30 aout 2023

Le centre dispose également du personnel municipal nécessaire pour le fonctionnement de la cantine, de la maintenance et du ménage.



Tableau des pitchoun'nets réalisé en galets

LE FONCTIONNEMENT :

Accueil périscolaire :

Les agents du centre travaillent en équipe pour accueillir les parents et leurs enfants des 3 classes de maternelle avant les cours, c'est-à-dire de 7h30 à 8h30, heure à laquelle ils remettent les enfants aux enseignants. Le personnel les reprend en charge après les cours de 16h30 à 18h30 et ce jusqu'à la remise des enfants à leurs familles.

Durant ces moments, des activités ludiques sont proposées :

- Activités calmes : lecture, dessin, jeux de société, danse et chants.
- jeux extérieurs

L'objectif de ce temps d'attente est de placer l'enfant dans un contexte de loisirs et non dans un temps scolaire et contraint, et de respecter son rythme (besoin de repos).

La mairie verse une subvention adéquate pour soutenir les activités prévues.

Les tarifs sont modulés au quotient familial et sont appliqués au temps réel de présence de l'enfant.

QF < 1 100 € : 1.10€ / heure

QF > 1 100 € : 1.30€ / heure

Accueil de loisirs sans hébergement :

Il est ouvert de 7h30 à 18h30 avec restauration pendant les vacances et mercredis.

L'accueil des enfants et des parents se fait à partir de 7h30 jusqu'à 9h30 le matin, Puis départ échelonné à partir de 16h30 jusqu'à 18h30.

<u>Tarifs Commune</u>	Journée avec repas	Demi-journée sans repas
Inférieur à 500€	4.65 €	4.00 €
De 501 à 856 €	6.10 €	5.00 €
De 857 à 1 100 €	7.45 €	5.20 €
De 1101 à 1600 €	9.15 €	5.50 €
Supérieur à 1 600	10.20 €	5.60€
<u>Tarifs Hors commune</u>	Journée avec repas	Demi-journée sans repas
Inférieur à 500€	9.00 €	5.80 €
De 501 à 856 €	10.00 €	6.90 €
De 857 à 1 100 €	11.10 €	7.40 €
De 1101 à 1600 €	12.20 €	8.00 €
Supérieur à 1 600	13.80 €	8.50 €



UNE JOURNÉE TYPE À L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE CASTELCULIER

7h30. 9h30:

Accueil échelonné des enfants et des parents,
Des activités calmes sont proposées (coloriage, lecture, jeux), si le temps le permet certains enfants peuvent jouer à l'extérieur.

9h30 :

Une collation est proposée aux enfants (jus de fruits, fruit, compote)

9h50.11h00 :

Activité animée : création, activités manuelles, petits jeux en rapport avec le thème de l'année.

11h00.11h30 :

Activité autonome : jeux extérieurs, repos, chants, jeux de société...

11H30 :

Repas.

Le repas est un moment privilégié qui doit être pris dans le calme et dans la convivialité.

13h00 :

Sieste pour les petits et temps calme pour les plus grands

14h30 :

Activité animée : Des ateliers sont proposés (balades, jeux, création...)

16h00 :

Goûter

16h30 :

Activité autonome

Différents ateliers sont mis en place : coloriage, jeux de société, jeux extérieurs, rondes...

Départ échelonné des enfants jusqu'à 18h30

PRÉSENTATION DU PROJET

Le thème principal
du projet de l'année 2026/2027
(de septembre 2026 à août 2027)

Sera

« La magie de la vie »



- ♦ Ce projet pédagogique est fondé à partir des objectifs du projet éducatif établi en MAI 2014 par la municipalité.

Rappel des objectifs du projet éducatif :

Accueillir des enfants de façon collective, en dehors de leur domicile familial est un acte éducatif. Ces accueils permettent à l'enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente.

Le temps de vacances ou de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences. Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille, et permet de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes.

Ainsi, il s'agit pour chaque enfant et chaque jeune de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité, la pratique d'activités de qualité, ainsi que le développement de son autonomie et de son esprit critique.

Les objectifs éducatifs de la ville de Castelculier

- Permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs ou de vacances,
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...),
- Amener l'enfant à découvrir ou pratiquer une activité physique ou sportive,
- Favoriser l'acquisition de savoirs (langues...) ou activité culturelle (musique, lecture...)
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité
- Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps

LES OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

1. INTENTION ÉDUCATIVE :

AFIN DE PARVENIR AUX OBJECTIFS ÉDUCATIFS ÉLABORÉS PAR LA MUNICIPALITÉ, L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE DOIT AVOIR DES OBJECTIFS COMMUNS.

- ♦ Créer des conditions d'apprentissage à l'autonomie
- ♦ Favoriser l'épanouissement de l'enfant par le sport
- ♦ Favoriser les notions de respect, de valeurs, de coopération
- ♦ Favoriser la prise d'initiative, la responsabilisation
- ♦ Favoriser le respect de la différence

Dans le cadre de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) « les pitchounets », nous souhaitons proposer aux enfants de 3 à 6 ans un projet centré sur la thématique « Prendre soin de soi ». Ce thème vise à accompagner les enfants dans la découverte et l'adoption de gestes simples pour leur bien-être physique, émotionnel et social, dans un cadre ludique et bienveillant.



2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectif général :

Amener les enfants à prendre conscience qu'il est essentiel de respecter la nature, le monde vivant qui les entoure.

Objectifs spécifiques :

- ♦ Savoir identifier différentes variétés faune et flore
- ♦ Comprendre l'importance de la protection de son environnement.
- ♦ Développer sa créativité en utilisant des matériaux naturels.
- ♦ Développer des attitudes de respect envers l'environnement.

Méthodologie et pédagogie

Pédagogie active : L'enfant est acteur de ses apprentissages à travers des jeux, des ateliers et des discussions.

Pédagogie bienveillante : l'enfant est encouragé, valorisé de ses efforts, et le rythme de chacun est respecté.

Apprentissage par l'expérimentation : l'enfant met en pratique des notions vues à travers des situations concrètes.

3- ACCUEIL DES ENFANTS HANDICAPÉS :

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

La directrice et la famille échangent autour d'un document type (« Fiche Parcours Loisirs handicap ») permettant de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer. Ce document pourra être complété d'un certificat médical précisant toute réserve, inaptitude ou contre-indication.

La directrice s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes. Des rencontres régulières entre la famille et la directrice, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant.

La commune a travaillé sur la création d'une charte Accueil réussi avec l'Agglomération d'Agen.

4- ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS :

L'accueil des enfants de moins de 3 ans peut être fait seulement sous certaines conditions

L'enfant est scolarisé : la famille doit fournir un certificat de scolarisation et un courrier, une demande de dérogation est nécessaire auprès des services de DDCSPP.

Une période d'adaptation est nécessaire afin d'accueillir au mieux l'enfant.



5 - PROJET D'ANIMATION : LES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LE THÈME

Nous aborderons **le Thème « la magie de la vie »** sous différentes formes et diverses activités.

Ce thème sera abordé :

Exploration des fonds marins

Du microscopique au plus gros
Importance protection des fonds marins
Connaissance des poissons, mammifères marins, algues, coquillages...

Protection de l'environnement

Gestes éco citoyens : tri / économie d'énergie
Respect de l'environnement
L'eau

Protection de la faune

Comment l'homme peut protéger la faune : fabrication nichoir, hôtel à insectes, abri hérissons...

Reconnaissance de la flore

Fabrication d'un herbier,
connaissance de quelques arbres, fleurs, plantes
Land Art

Reconnaissance de la faune

Mammifère / oiseau / poisson / reptile / insectes

Echanges intergénérationnels

Echanges autour du jardin, légumes anciens, cuisine sauvage

Ces idées sont susceptibles d'être modifiées ou non programmées

LES EVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

- ◆ Halloween et Carnaval
- ◆ Un goûter de Noël : dernier mercredi avant les vacances , spectacle proposé aux enfants
- ◆ Des Sorties : pendant les vacances : Waligator, centre équestre, Youpy Parc, Monster Games, cinéma, randonnées, ...
- ◆ Des grands jeux : Kermesse, chasse au trésor, loto. Les enfants de la « crèche Sucre d'orge » de Castelculier sont invités à participer à la kermesse.
- ◆ Une soirée avec les familles pendant la période des vacances d'été avec un spectacle des enfants suivi d'un apéritif, moment convivial et d'échanges entre l'équipe et les familles .
- ◆ Une veillée boum clôture le dernier jour de l'été.



Rôle de l'animateur.trice

L'animateur/trice est un repère sécurisant pour l'enfant. Il/elle observe, accompagne, valorise les progrès et propose des activités adaptées à l'âge et au développement de chacun. Il/elle veille à créer un climat de confiance propice à l'épanouissement.

Évaluation du projet

- ♦ Observations quotidiennes du comportement des enfants.
- ♦ Recueil de leurs paroles et ressentis (par dessins ou échanges).
- ♦ Réunion d'équipe pour faire un retour sur l'efficacité du projet.
- ♦ Adaptations éventuelles selon les besoins repérés.

Le moment du repas

Le repas est un temps éducatif à part entière au sein de l'accueil de loisirs. Il permet aux enfants de partager un moment collectif dans une ambiance conviviale et sécurisante.

L'animateur, placé en bout de table, veille au bon déroulement du repas tout en participant activement à la vie du groupe. Par sa présence, il assure la **surveillance**, favorise le **dialogue** et accompagne les enfants dans l'apprentissage des **règles de vie en collectivité**.

Ce moment est aussi l'occasion de **développer l'autonomie** des enfants : se servir, goûter, aider à débarrasser, respecter les autres et gérer leur rythme.

L'animateur adopte une posture bienveillante et encourageante, en valorisant les efforts et les initiatives de chacun, afin que le repas soit un temps d'échange, d'éducation au goût et de respect mutuel.

Conclusion

A travers le projet « la magie de la vie » chaque enfant vivra une année riche en découverte, en expérience et en émerveillement. Notre ambition est de lui donner le goût d'observer, de comprendre et de protéger le monde vivant qui l'entoure, tout en grandissant dans un environnement rassurant, ludique et bienveillant.

LES BESOINS DE L'ENFANT :

Nous sommes également très attentifs aux besoins spécifiques de l'enfant de 3 à 6 ans.

♦ **Besoin de sécurité affective et physique :**

Il convient de tout mettre en œuvre pour assurer sa sécurité affective. En effet, le jeune enfant a besoin de vivre dans un groupe restreint, où sa place est reconnue, où il peut avoir de véritables échanges avec l'adulte.

Au niveau de sa sécurité physique, l'adulte doit rester très vigilant à l'hygiène et à sa sécurité.

♦ **Besoin de repos, respect des rythmes individuels :**

Chaque enfant a des rythmes qui lui sont spécifiques, le centre doit s'adapter à l'enfant : coin de repos, de détente... Certains enfants sont réveillés très tôt et donc auront peut-être besoin à un certain moment de la journée de se reposer. Une sieste est prévue pour les plus petits.

♦ **Besoin de jouer :**

C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Le jeu est la principale activité de l'enfant. Le jeu de l'enfant peut se faire de façon autonome ou animée par les adultes, ces deux moments sont importants.



L'ORGANISATION :

Pour les mercredis :

Une réunion mensuelle permettra à l'équipe d'animation de faire une évaluation par rapport aux objectifs fixés, ainsi que l'élaboration du projet d'animation pour le mois suivant. L'accueil périscolaire sera également évoqué.

Le plan mercredi et la charte qualité :

Depuis septembre 2018, la municipalité a signé la charte qualité et convention plan mercredi. L'accueil de loisirs met donc en place des parcours éducatifs en associant les structures locales et intervenants.

Pour les vacances scolaires :

Une réunion de préparation pour l'élaboration du programme des vacances. Un bilan pourra être fait en fin de période.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- ♦ Prise de conscience de son environnement
- ♦ Relations entre enfants et animateurs ;
- ♦ Capacité à vivre en collectivité, à communiquer.
- ♦ Reconnaissance et connaissance du monde vivant

Ces critères seront évalués lors des réunions bilan entre les animateurs.

Ces moments d'échanges formels permettront à chacun de se positionner dans l'équipe, d'évaluer ses objectifs, de mettre en place différentes activités.

*Ce projet pourra être enrichi, complété
si des événements ou opportunités venaient à se présenter.
Nous tiendrons également compte du désir des enfants et des parents.*

